



**Pour le maintien des missions et
du service public de proximité !**

Non au démantèlement des Recettes des Finances d'Aix et d'Arles !

Les engagements doivent être tenus concernant les Recettes des Finances !

Fin juillet 2010, Mme Reisman recevait la CGT pour une audience de présentation.
Elle déclara à cette occasion :

« Notre département étendu a besoin de relais et il faut donner du sens aux recettes des Finances ».

Fort bien, la CGT et l'ensemble des agents ne peuvent qu'être en accord avec cette position, de même qu'avec la position parallèle de maintien à titre pérenne d'une antenne fiscale de la DRFIP sur le site d'Aix.

Le 23 juin 2011, lors de la présentation de son projet de schéma immobilier pour les années à venir, la DRFIP13 annonce:

–Que la **Recette des Finances d'Aix** doit faire l'objet d'une opération de transfert-éclatement puisque la caisse serait transférée dans l'immeuble du Centre des finances publiques d'Aix et intégrée à la caisse des SIP d'Aix alors que le restant du service serait transféré à l'Atrium, ancien siège de la DSF d'Aix.

–Que la **Recette des Finances d'Arles** aura vocation à accueillir la trésorerie d'Arles municipale dès que les travaux seront terminés dans l'immeuble du Centre des finances publiques d'Arles.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que ces deux projets ne sont pas de nature à «donner du sens aux recettes des finances» ! Ils vont même exactement dans le sens opposé puisqu'une fois la caisse de la RF d'Aix absorbée par la caisse des SIP d'Aix, il suffirait ensuite de transférer les tâches de direction de la RF au siège de la DRFIP pour réaliser la suppression pure et simple de la RF. Sur Arles, il suffirait que la trésorerie d'Arles municipale absorbe la caisse de la RF d'Arles pour que la même opération puisse être ensuite réalisée par le transfert des tâches de direction à Marseille.

Bien évidemment, la liquidation des RF et le transfert des tâches de direction sur Marseille, de même que la fusion des caisses ne s'accompagneraient pas de transferts d'emplois, elles seraient le prétexte pour de nouvelles suppressions d'emplois.

Les agents des RF seraient soumis au chantage de la délocalisation ou bien de la reconversion forcée. Les collègues de direction, eux, verraient arriver des tâches nouvelles sans agents.

Quant aux collègues des SIP d'Aix et de la trésorerie d'Arles municipale, ils verraient les conditions de travail des caissiers et les conditions de l'accueil encore se dégrader.

C'est pourquoi la CGT n'accepte pas: elle propose au plus vite une réunion intersyndicale car il s'agit de réaliser l'unité pour exiger de Mme Reisman que les engagements pris soient respectés et obtenir le retrait de ces projets néfastes.

On ne peut pas dire blanc et faire noir après !

Centre des Finances Publiques Prado-Borde
22 rue Borde 13008 Marseille
Gestion Publique
Tél. 04 91 17 92 06 - Fax. 04 91 17 92 33
Filière Fiscale
Tél. 04 91 17 97 67 - Fax. 04 91 17 97 79



Adresse Aix-en-Provence
Centre des Finances Publiques
3 allée d'Estienne d'Orves
13087 Aix-en-Provence cedex 2
Tél. 04 42 95 81 10

cgt.drifip13@dgfip.finances.gouv.fr - www.financespubliques.cgt.fr/13/